

## Conseil de Laboratoire Ressources du 16 novembre 2022

### Relevé de décisions

Réunion en *visio-conférence* & en présentiel à la salle Ressources du 4<sup>e</sup> étage

**Membres du conseil** présents : *Marc Antoine Durand, Jean-Baptiste Marie, Victoria Mure-Ravaud, Stéphane Bonzani*

**Excusés** : *Mathilde Lavenu, Catherine Gauthier*

**Administration** : *Matthieu Delattre, Maurane Charles*

**Invités** : *Laetitia Belala, Olivier Guyon, Bénédicte Chaljub*

### Ordre du jour

---

#### 1- **Ressoumission de la demande de financement du projet de recherche « Plan guide de l'ENSACF » - L. Belala**

Laetitia Belala précise la méthodologie de l'activité de recherche et présente une mise à jour du budget

- Méthode d'investigation :

- Campagne d'observation par binôme de l'usage du jardin par les 3 communautés de l'école (Etudiants – Enseignant Chercheur – Administratifs) selon un protocole déterminé (période continue dans la journée + point régulier ponctuel à heure fixe sur des périodes longues)

- Budget demandé (évolution à la hausse du fait du travail en binôme et la prise en coût de coûts horaires mis à jour):

- 27 jours (7h par jour) de travail (temps d'observation de 9 personnes + temps de synthèse + Traitement des données) pour un montant de 4536 € TTC (devis à faire d'Archi'Made)
- achat disque dur pour le stockage des données
- Emprunt de matériel de laboratoire (enregistreur, appareil photo)

- Les résultats de cette campagne d'observation permettront de mesurer l'usage du jardin et l'évolution de la prise de compte de l'usage sur le plan guide

Lors des échanges, il est rappelé par le conseil de l'importance de la distinction entre l'activité pédagogique et l'activité de recherche, qui faudra bien maintenir dans le déroulement du projet et qu'il est nécessaire dès maintenant de prévoir la forme que prendront les livrables et d'en anticiper les coûts. Sur ce point, une première réponse est que Maurane Charles pourra aider à la valorisation des produits de cette recherche, sans surcoût.

Matthieu Delattre précise que la disponibilité budgétaire en fin d'année permettrait de financer le projet même avec l'augmentation prévue.

Cette action est considérée par le laboratoire comme accompagnement de l'activité pédagogique par la recherche et une opportunité pour l'équipe en charge du projet de développer leur capacité à mener des projets de recherche.

*Vote à l'unanimité sous réserve d'une clarification des livrables (rapport de recherche + videos + photographie), d'une distinction renforcée entre pédagogie / recherche et l'établissement des devis un montant total de 4536 € TTC d'ici le 23 novembre pour permettre leur engagement dans le budget 2022.*

## **2- Proposition d'accueil version itinérante de l'exposition "Mai 68. L'architecture aussi !" - B. Chaljub**

Présentation par Bénédicte Chaljub de l'intérêt de l'exposition itinérante « Mai 68. L'architecture aussi ! » qui fait à la fois le lien avec la pédagogie et la recherche car proche des thématiques de marges, car l'exposition met en avant des productions marginales de l'architecture dans une mise en perspective historique qui correspond aux thématiques de recherche du laboratoire.

La demande de financement concerne le coût du transport (3000€) de l'exposition itinérante et sous réserve de trouver un créneau de disponible pour la salle d'exposition de l'ENSAC, d'inviter les chercheurs à l'origine de l'exposition, dont les frais serait prise en charge par l'UMR Ressources (sur le budget 2023)

*Vote à l'unanimité sous réserve d'obtention de devis pour le transport dès maintenant (pour émarger au budget 2022) et sous réserve de disponibilité des locaux et d'afficher de l'UMR Ressources comme organisateur de l'exposition et l'organisation d'une conférence de recherche lié à cette exposition (dont le budget sera à valider sur le budget 2022)*

## **3- Campagne d'attribution de subventions pour colloques et publications scientifiques des ENSA(P) - Session décembre 2022 – Olivier Guyon**

Dans le cadre de la publication des talks Evan, un partenariat a été établi depuis 2022 avec les éditions 205. L'impression des Talk 4 & 5 dont responsable de publication est Olivier Guyon est en cours - 300 exemplaires.

Il est demandé l'accord du conseil pour soumettre cette présentation dans le cadre de la campagne d'attribution de subvention du BRAUP de décembre 2022.

Le coût a été d'environ 10 000€ et la subvention demandée sera de l'ordre de 2 000€ qui permettrait de participer au financement de l'impression des Talks 6&7 l'année prochaine.

*Accord à l'unanimité pour la soumission de cet ouvrage à la campagne de subvention du BRAUP. Le dossier est à préparer pour le 22 décembre avec l'appui de Matthieu Delattre.*

## **4- a - Bilan des finances de l'UMR Ressources**

Matthieu Delattre présente le bilan des dépenses de l'UMR Ressources (la version ci-dessous prend en compte les suggestions d'amélioration lors des discussions lors du conseil)

	Synthèse Budget propre	ENSACF	UCA	BRAUP
<b>Budget 2022 initial</b>	<b>174 000,00 €</b>	<b>163 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>11 000,00 €</b>
Dotation recherche fonctionnement	41 000,00 €			
Dotation recherche Investissement				
Dotation pour UCA	125 000,00 €			
Dotation décharges				
Site Internet	8 000,00 €			
<b>Situation au 18 octobre 2022</b>			<b>EJ avant 2022</b>	<b>2022</b>
<b>RH + Décharges</b>	<b>62 672,50 €</b>		<b>4 372,50 €</b>	<b>58 300,00 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>121 847,60 €</b>		<b>32 855,84 €</b>	<b>88 991,76 €</b>
Dépenses réalisées	70 052,22 €		26 255,84 €	43 796,38 €
Dépenses engagées / prévues	45 795,38 €		6 600,00 €	39 195,38 €
OM en cours estimation coût	6 000,00 €			6 000,00 €
<b>Investissement</b>	<b>21 959,67 €</b>		<b>- €</b>	<b>21 959,67 €</b>
Dépenses réalisées	11 259,67 €			11 259,67 €
Dépenses engagées / prévues	10 700,00 €			10 700,00 €
<b>Total</b>			<b>37 228,34 €</b>	<b>169 251,43 €</b>
<b>Reste à dépenser sur budget 2022</b>				<b>4 748,57 €</b>

#### b - comité d'engagement des actions

- Publication des Talks Evan 6 & 7 à venir, coût estimé à 11 350€

Discussion sur le coût qui paraît élevé : est-il possible de choisir une maison d'édition clermontoise moins chère ? Du fait de la valeur d'avoir créé une série, et de la qualité et réputation de la maison d'édition dans le domaine de l'architecture, il est fait le choix de maintenir cette maison d'édition.

Jean-Baptiste Marie rappelle que l'UMR a un partenariat privilégié avec PUBP mais des partenariats avec des éditeurs spécialisés comme dans ce cas-ci sont possibles.

Matthieu Delattre précise que même si cette demande n'avait pas été prévue en amont de la réunion, il est possible de la financer en 2022 sous réserve d'avoir dès la semaine prochaine un devis pour pouvoir engager les dépenses en 2022.

*Vote à l'unanimité sous réserve d'engager la dépense en 2022*

- Demande de complément de financement pour la finalisation du projet Rue des Kebabs (1 000€)

En l'absence de Catherine Gauthier, Matthieu Delattre présente sa demande de complément de financement du fait d'un surcoût dans la production du dernier film sur le projet Rue des Kebabs. L'ensemble du projet sur 3 ans a coûté 33 k€ alors que le financement déjà obtenu est de 27,5k€ financé par le BRAUP et 4,5k€ par l'UMR Ressources. Il manque donc 1000€ pour finaliser le projet.

*Vote à l'unanimité avec le commentaire que c'est regrettable que cette demande vienne a posteriori plutôt que d'être présenté en amont, sous réserve d'engager la dépense en 2022.*

- Journée d'études EVAN Novembre 2022 (660€)  
Stéphane Bonzani présente a posteriori au conseil une demande de financement pour le financement des journées d'études EVAN qui sont le support des publications Evan Talks et qui se sont déroulées 9 – 10 novembre 2022. Jean-Baptiste Marie précise qu'il avait donné son accord au vu du faible montant et de l'historique de soutien par l'UMR des journées d'études EVAN.

*Vote à l'unanimité >> accord sur le budget 2022*

- Publication du livre : Tome 1 - Les villas modernes du bassin d'Arcachon 1900-1950 aux éditions Norma (14 000,00 € HT)  
Jean-Baptiste Marie présente son projet en cours de publication sur les villas modernes du bassin d'Arcachon sur la période antérieure à l'ouvrage déjà publié qui portait sur la période à partir des années 1950. Ces travaux de publication lui permettent aussi d'avancer dans la préparation de son HDR.

*Vote : Une abstention et 4 votes pour >> accord sur le budget 2022*

- Choix d'un prestataire pour la création d'un nouveau logo et identité visuelle de l'UMR Ressources (1000 - 4500€)

*Du fait de manque de temps, il est voté à l'unanimité un accord de principe pour le financement d'un prestataire sous réserve d'engagement en 2022 mais le choix du prestataire se fera a posteriori dans la semaine qui suit le conseil de laboratoire.*

- Participation au financement des publications via PUBP ( 500€ - 1 500 € )  
Matthieu Delattre précise que cette demande émerge de la demande des PUBP pour une participation usuelle de 500€ par ouvrage avec la possibilité d'anticiper et de contribuer pour les ouvrages à paraître en 2023.

*Une somme de 1500€ est votée à l'unanimité comme contribution à la publication en cours et dans l'optique de deux publications en 2023 sous réserve d'engagement en 2022.*

- Financement formation dans le cadre du doctorat pour Victoria Mure-Ravaud (4 000,00 €)

Victoria Mure-Ravaud présente sa demande de formation formation proposée par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) : « Diagnostic PEMD (Produits, Equipements, Matériaux et Déchets) ». En donnant des outils pour dresser un inventaire de tous les matériaux présents dans un bâtiment, cette formation permet d'identifier les éléments qui peuvent être réemployés ainsi que les déchets. Cela permettrait de rendre la méthodologie d'analyse de flux qui sera utilisée lors de sa thèse plus opérante.

*Vote Accord à l'unanimité sous réserve d'engagement en 2022*

- Ordinateur Guillaume Meigneux (3 000,00 €)  
Dans le cadre de son activité de recherche, Guillaume Meigneux nécessite d'utiliser des logiciels de traitement vidéos qui nécessitent des capacités de calcul et de stockage importante, c'est pourquoi l'ordinateur proposé est d'un montant plus élevé qu'un ordinateur de bureautique classique.

*Vote accord à l'unanimité sous réserve d'engagement en 2022*

## **5- Préparation du Budget initial 2023**

Ce point est reporté au prochain conseil du fait du manque de temps.

## **6- Organisation des élections du directeur de laboratoire et du conseil de laboratoire**

Matthieu Delattre précise que seule l'élection du conseil de laboratoire est règlementée par le Règlement Intérieur de l'UMR.

Pour le conseil, il est nécessaire de fixer un calendrier avec les étapes suivantes :

- Affichage des listes électorales : au plus tard le 23 Novembre ;
- Envoi aux électeurs de la notice d'information : au plus tard le 25 Novembre ;
- Date limite de dépôt des candidatures : 9 décembre – 12h00 ;
- Publication des candidatures : au plus tard le 16 décembre ;
- Scrutin : du 4 janvier – 9h00 au 4 janvier – 17h00 ;
- Proclamation des résultats : 9 janvier, et au plus dans les cinq jours suivant la fin des opérations électorales.

Il est possible de faire soit un vote en ligne et soit un vote par bulletin secret. Jean-Baptiste Marie propose le mode par bulletin avec dépouillement en fin d'Assemblée Générale.

Il n'y a pas de vote règlementé pour la nomination du directeur de laboratoire par le Règlement Intérieur. Il est stipulé « Le directeur est nommé par le président de l'UCA et le directeur de l'ENSACF sur avis de l'Assemblée Générale ». Il n'est pas précisé le mode d'établissement de cet avis.

Il est proposé de donner cet avis par un vote qui suivra les mêmes modalités et calendriers que pour l'élection du conseil de laboratoire.

*Le conseil valide les deux calendriers à l'unanimité.*

## **7- Point sur la planification des futurs locaux de l'UMR Ressources - Ce point est reporté au prochain conseil du fait du manque de temps.**

**8- Programme de la Nuit Doctorale** - Ce point est reporté au prochain conseil du fait du manque de temps.

**9- Voyage thématique UMR Ressources** - Ce point est reporté au prochain conseil du fait du manque de temps.

**10- Autres points**

**- Demande de Stéphane Bonzani pour devenir membre permanent de l'UMR Ressources**

Le conseil se réjouit de la volonté de Stéphane de s'investir plus pleinement dans l'UMR Ressources.

*Vote accord à l'unanimité pour soumission à la prochaine Assemblée générale.*

Le 30/11/2022,



Jean Baptiste Marie, directeur de l'UMR Ressources